



Éditorial

C'est le printemps ...

et la grande revue d'ornithologie, *British Birds* m'apprend qu'en Grande-Bretagne, une pratique se développe : envelopper les haies et arbustes de filets pour ... empêcher les oiseaux de nicher afin de pouvoir travailler sur ces végétaux sans attendre la fin de saison de nidification : on croît ... cauchemarder.

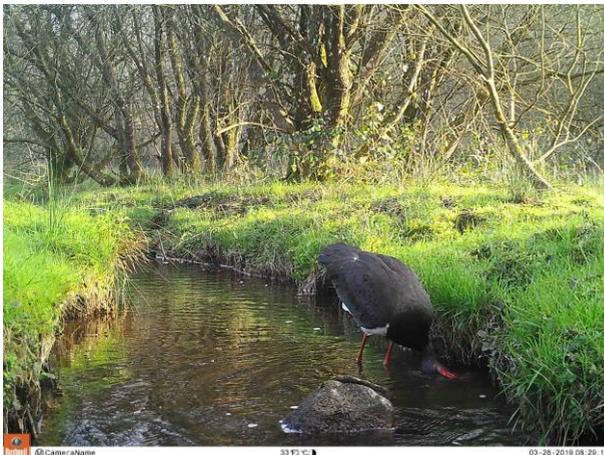


Photo BBC

Nous ne sommes pas en reste en France : nos sénateurs, hommes de terrain s'il en est, l'ont montré en renforçant le rôle des chasseurs dans le futur Office Français de la Biodiversité et ... de la Chasse : un très beau recul s'il en est ! Les oies et autres espèces pourront être chassées n'importe quand, du mo-

ment que la pratique soit durable et « adaptative » (la nouvelle tarte à la crème !).

Pendant ce temps, sur le vrai terrain, des espèces déclinent et disparaissent : un état



des lieux établi par l'UICN et le Muséum montre qu'un **oiseau nicheur sur quatre est menacé (soit 73 des 277 espèces d'oiseaux nicheurs en métropole)**.

Heureusement, quelques espèces se portent mieux comme la cigogne noire, ici photographiée se nourrissant dans un ruisseau du Mortainais.

Gérard Debout

Photo Christophe Girard

Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org.

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable à :

<http://www.gonm.org/index.php?post/385>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

www.facebook.com/GroupeOrnithologique-Normand

« Cormoclic », groupe de discussion, est ouvert aux seuls adhérents du GONm, à jour de cotisation et ayant un compte Yahoo cormoclic_gonm@yahoogroups.fr

Le Petit Cormoran, votre bulletin de liaison, paraît tous les deux mois. Il apporte aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à : <http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de juin 2019, les textes devront nous parvenir avant le 10 juin 2019.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : www.gonm.org

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le

directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Pour contacter le GONm :

Adresse : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen. **Mail :** secretariat@gonm.org

Tél : 02 31 43 52 56

Les enquêtes 2019

Enquêtes permanentes

Tendances : 15 avril – 15 mai puis 15 juin – 15 juillet

Claire Debout claire.debout@gmail.com

Grand corbeau : Régis Purenne purenne.regis@neuf.fr

Enquête Atlas : Nicheurs

Bruno Chevalier & Gérard Debout

atlasnormand@gmail.com

Enquête 2019 : Busards

Alain Chartier chartiera@wanadoo.fr

wanadoo.fr

Vie de l'association

Adhésions 2019

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer. Si vous n'avez pas déjà opté pour un prélèvement automatique, vous pouvez nous adresser le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable. Pour vous simplifier la tâche, vous pouvez régler en toute sécurité en ligne en vous rendant sur :

<http://gonm.org/index.php/pages/adhesion>

Pour adhérer, les tarifs sont : cotisation simple : 30 € ; cotisation de soutien : 45 € et plus ; cotisation simple petit budget : 15 € ; cotisation membres familiaux : 10 € par membre supplémentaire.

Et pour ceux qui adhèrent, un tarif préférentiel pour l'abonnement à notre revue scientifique le Cormoran : 15 € pour les adhérents au lieu de 35 € pour les non-adhérents.

Rappelons que le GONm est une association reconnue d'utilité publique et que, à ce titre, il peut recevoir dons et legs. Si vous



voulez aller plus loin, contactez Eva Potet au 02 31 43 52 56

Stage de formation à Tatihou, les 11, 12 et 13 octobre 2019

Suite au succès rencontré par les éditions précédentes, nous vous proposons un nouveau stage de formation ; ce sera le sixième (trois à Caen et deux déjà à Tatihou). Il est ouvert aux adhérents du GONm à jour de cotisation, il commence le vendredi 11 octobre à 16h30 (départ du bateau à Saint-Vaast-la-Hougue) et se termine le dimanche 13 à 16 h. Le prix de **145 euros** comprend la formation, la pension complète, la location de la salle, le trajet en bateau, la visite des musées, etc.

La formation comprend des cours sur la biologie et l'écologie des oiseaux, le phénomène de la migration, les techniques de recensement et les méthodes de protection, etc. Entre ces cours, des séances d'observation sur le terrain ont lieu sur l'île. L'alternance théorie et pratique a enchanté les stagiaires précédents qui furent par ailleurs fort satisfaits des conditions d'hébergement sur l'île.

Si vous désirez participer, contactez claire.debout@gmail.com au plus vite, les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée (18 places) ; elles seront définitives après paiement du séjour avant le 31 août.

Claire et Gérard Debout

Triste départ

Claude Lefèvre nous a quittés le dimanche 6 janvier 2019. Ancien adhérent du GONm avant qu'une longue maladie ne le touche, il était toujours prêt à donner un coup de main lors des chantiers organisés sur les réserves ornithologiques du Bocage virois : Lacs de la Dathée et du Gast, Le Montanglier. C'est certainement le bénévole qui a consacré le plus de journées à la

construction de l'observatoire scientifique du Lac du Gast, chantier mené de décembre 1996 à octobre 1998, et pour lequel se sont relayés douze membres de notre association. Son tracteur et sa remorque, prêtés gracieusement, s'étaient avérés indispensables à l'acheminement de divers matériaux et outils jusqu'au bout du chemin carrossable. Habitant de Saint-Sever-Calvados depuis 1962, il participait aussi au suivi et au contrôle des nichoirs à hulotte posés dans la forêt domaniale de cette même commune. Les efforts déployés à porter l'échelle étaient vite récompensés par la vue d'une nichée de jeunes chouettes ou les résultats spectaculaires obtenus par cette action de protection : triplement de la population en quelques années après l'installation de quinze nichoirs.

Claude Lefèvre était également un passionné de chasse. Pratiquant la chasse devant soi, rentrer bredouille d'une journée de chasse ne le dérangeait pas, comparé au plaisir de regarder le travail de son chien d'arrêt et de marcher en compagnie de ses amis. Vice-Président de la société de chasse intercommunale de Saint-Sever durant une vingtaine d'années, il était le témoin qu'un dialogue est possible entre les adeptes de certaines activités cynégétiques (mais qui ne tirent ou ne piègent pas des espèces au statut de conservation défavorable) et les défenseurs de la nature !

Thierry Lefèvre

L'assemblée générale du GONm

Les membres de l'association se sont réunis à la maison des associations de Caen le samedi 30 mars. 43 membres seulement étaient présents, ce qui est clairement une déception. 134 étaient représentés, soit 177 voix sur 948 adhérents à jour de cotisation. Gérard Debout a présenté le rapport moral (sous forme d'une projection) et d'activités (ce dernier distribué sous forme papier aux participants à l'AG). Le rapport moral



comprend la présentation projetée à l'AG et deux rapports mis en ligne auparavant : le cinquième bilan des observatoires : <http://www.gonm.org/index.php?q=Observatoires> et le Réseau de réserves normandes, n°9 : <http://www.gonm.org/index.php?q=R%C3%A9seau+des+r%C3%A9serves>

Parmi les points importants des rapports présentés, je relève les suivants qui concernent la vie de l'association :

Le bureau se réunit au moins une fois par mois soit 23h30 de réunion et 340 heures de secrétariat et 278 points étudiés.

Le GONm est une association d'adhérents bénévoles actifs recrute des salariés pour aider ses adhérents à mener les tâches qu'un bénévole ne peut raisonnablement pas mener faute de temps. Actuellement, le GONm emploie douze salariés en CDI : cinq chargés de mission (catégorie 6 de la Convention collective nationale de l'animation) et sept techniciens ou secrétaires (catégorie 4 de la CCNA). En 2018, un salarié en CDD catégorie 6 pour étude des déplacements alimentaires des cormorans huppés de Chausey et Saint-Marcouf et quatre salariés en CDD catégorie 4 ont été recrutés au printemps pour études et animations : un pour Tatihou, deux pour le SRA limicoles nicheurs côtiers et un pour le rôle des genêts.

Les relations avec les collectivités, administrations et organismes divers sont à méditer : en 2018, il y a eu 267 réunions administratives (soit une par jour ouvrable). Le GONm a été représenté par 10 adhérents bénévoles (seulement ! il y en avait 14 en 2017) à 137 réunions (soit 51 %). L'ensemble des collectivités normandes nous accorde « généreusement » environ 7 000 € de subventions de fonctionnement, soit moins de 1 % de notre budget. La dotation de l'État pour l'investissement à la RNN

de Vauville a diminué drastiquement ne laissant plus la possibilité d'intervenir en cas d'urgence. La Région ne finance pas elle-même la RNR des Marais de la Taute mais a transféré le financement à l'AESN et à ... l'Europe. Heureusement, le mécénat (Cemex, LTP Loisel, SAS les Champs Jouault, Fondation du Patrimoine) s'est poursuivi.

Concernant la communication et l'information, les adhérents peuvent connaître en continu toutes les activités du GONm grâce à de nombreux canaux : Petit Cormoran (6 numéros en 2018), les propositions réservées aux adhérents (31 réunions, 19 stages et chantiers, 11 sorties de prospection et opérations diverses, l'initiation destinée aux débutants et grands débutants (80 personnes), mais aussi, et de plus en plus, les media numériques : le site Internet dont le nombre d'utilisateurs augmente (13 089 en 2018), le Forum du GONm (6 176 messages en 2018, contre 5 427 en 2017), 740 sujets et 658 membres (623 en 2017, 591 en 2016, 541 en 2015), GONm Actus (en 2018 du n°37 de janvier au n°47 de décembre), Facebook avec 4 543 abonnés et Cormoclic (198 adhérents et 1 663 messages).

Concernant l'information du grand public, le GONm a organisé, en 2018, 311 animations pour 4 384 participants (environ 50 % menées par des bénévoles). Le Grand Comptage des Oiseaux des Jardins des 27 et 28 janvier 2018 a rassemblé 941 participants dans 1 517 jardins. Le week-end de l'Oiseau migrateur à la Saint-Michel, à Carrolles, a compté 400 personnes.

Le rapport moral et d'activités, le rapport financier, le budget prévisionnel ont été approuvés. Un don, permettant de créer une nouvelle réserve à Fay dans l'Orne, a été accepté et la décision d'acquérir de nouveaux terrains dans la vallée de la Taute a été prise.



Les élections ont permis d'élire un nouveau Conseil d'administration nettement rajeuni, dont voici la composition :

Nom	Prénom	Fonction jusqu'à fin mars 2021
Debout	Gérard	Président
Chevalier	Bruno	Secrétaire
Riboulet	Joëlle	Trésorière
Chartier	Alain	Vice-Présidents
Girard	Christophe	
Desmares	Jocelyn	Délégués départementaux
Savigny	Jean-Marc	
Lambert	Etienne	
Hémery	Michel	
Richter	Jean-Paul	
Cliquet	Jean-Bernard	
Lepillé	Romain	Représentant Université de Rouen
Gachet	Philippe	Secrétaire adjoint
Billard	Martin	Trésorier adjoint
Bernardin	Pascal	Délégués adjoints
Hamel	Sylvain	
Lecocq	Stéphane	
Klatka	Nicolas	
Delpit	Loan	

Ce changement voit partir trois administrateurs : Véronique Lavorel, Didier Desvoux et Frédéric Branswyck. Je les remercie vivement pour leurs actions menées au sein du CA : Véronique dans l'Eure, Didier comme trésorier-adjoint qui a longtemps géré la partie administrative de la gestion des salariés (fiches de paie, MSA, etc.) ; je remercie particulièrement Frédéric dont l'action dans l'ex-Haute-Normandie a été courageuse et efficace, dans un contexte pas toujours facile.

Bienvenue aux nouveaux venus : Christophe Girard, Martin Billard, Nicolas Klatka et Loan Delpit.

Gérard Debout

À chaque génération son indignation...

« *L'amnésie environnementale générationnelle...* » L'expression est extraite de la dernière note sur l'extinction de la biodiversité publiée par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques. « Théorisée par Peter Kahn en 2002, [elle] établit que la construction de l'identité

environnementale se façonne au sein d'un cadre de référence, *correspondant pour chaque individu à une nature normale. Ce carcan référentiel, bâti au cours de l'enfance, fait que chaque génération n'a pas les mêmes références.* Il est tout simplement impossible d'avoir conscience de quelque chose que l'on n'a pas connu, ce qui conduit à protéger seulement ce qui est connu... »

Appliqué à notre domaine, celui de l'avifaune normande, ce constat explique qu'aucun Normand vivant ne puisse imaginer ce qu'était le chant du râle des genêts dans les banals prés de fauche – et que donc peu d'entre nous se préoccupent activement du sort des prairies naturelles. De même, rares sont les adhérents actuels du GONm qui ont connu le pigeon colombin dans les gros troncs creux des innombrables vergers haute

tige. En 1973, lors de mon premier quadrat fermier à Barenton, la chouette chevêche déambule sur la bâche de ma 2CV ; fenêtre ouverte, j'attends le premier chant de merle pour commencer le relevé, des dizaines de rougequeues à front blanc fêtent la fin de la nuit dans la forêt de poiriers plus que centenaires du bocage. Qui se sent motivé pour défendre le verger haute tige normand ? Entre nostalgie, résignation, révolte, chaque génération a ses motifs d'indignation. Chasse « aux avrillots », ouverture fin juillet, tirs sur les colonies d'oiseaux nicheurs des îles, dégazage en mer et

mazoutage chronique des oiseaux, phares mortels – fût non éclairé - pour les migrants sur le littoral, poisons agricoles (« taupicine », raticides, DDT...) et rapaces vicieuses collatérales – « becs crochus » tirés sans vergogne -, traitement aérien des dorsoirs d'étrourneaux, pièges des poteaux téléphoniques creux, remembrement irraisonné, pratiques agricoles chimiques « raisonnées » et maintenant frénésie du bois énergie provoquant des prélèvements excessifs, aussi bien en forêt qu'en bocage.

À chaque génération son motif d'indignation, mais elle sera d'autant plus efficace que l'indigné aura conservé en mémoire – le contraire de l'amnésie donc - des traces de combats passés. Il y a une évidente continuité entre la guerre contre le débarquement sur les îlots de Chausey au XXe siècle et l'opposition actuelle à l'emprise de la « culture » sur Saint-Marcof...

Jean Collette

NDLR : Jean alimente régulièrement les archives ornithologiques du GONm, consultables sur le site : <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=5&t=906>

Destruction d'espèces protégées à Chausey

Plainte du Groupement ornithologique normand

Comme chaque année, durant le week-end de l'Ascension, une vingtaine de membres du Groupe ornithologique normand (1) a effectué le comptage de l'ensemble des oiseaux de la totalité des îlots de l'Archipel Chausey. La mairie de Granville avait accordé à cette occasion un arrêté autorisant le débarquement sur les îlots habituellement interdits d'accès.



Les cormorans huppés (quelques 200 couples) nichent essentiellement à Joberg et à Chausey. Photo T. Delozier.

Malheureusement pour la seconde année consécutive, le camping de plongeurs sous-marins a été installé sur un îlot des Iles Guernesies. Ce campement installé dans une rade, occupée par des cornouilles huppées a provoqué l'échec de plusieurs nids, ainsi que l'abandon d'un nid renfermant 11 œufs de tadome de Belon. Dans cette rade, les membres du

groupement ont découvert aussi nids vides, des poussins morts et des œufs froissés.

Le Groupe ornithologique normand a déposé plainte contre ces plongeurs « pour destruction d'espèces protégées ».

Il est rappelé que le camping n'est pas autorisé sur les îlots et que le débarquement est formellement interdit à l'Éclat du Sound afin de préserver l'avifaune et l'archipel.

(1) Le siège du GON est à l'université de Caen, 14032 Caen-CéDEX. Tél. 01 42 68 00.

Ornithologie

Les enquêtes du printemps 2019

Atlas des oiseaux de Normandie

2016-
2019



Journal de l'Atlas n°19 / avril 2019,
joint à ce PC (version papier) ou sur le site
Internet du GONm (page d'accueil).

Observatoire des espèces patrimoniales

Réseau grand corbeau : bilan de la saison de reproduction 2018 en Normandie

2018 est la quatorzième année de l'enquête au long cours initiée en 2005, plus communément connue sous l'appellation "Réseau Grand Corbeau", qui repose sur la participation annuelle d'une vingtaine d'observateurs.

Le bilan provisoire de la saison 2018 est historique et confirme une nouvelle fois la dynamique positive des dernières années avec 21 couples cantonnés et sites potentiels, un record, qu'il faut considérer comme un minimum puisque les observations suggèrent fortement que des sites restent non découverts.

Le suivi permet de considérer au moins 16 couples comme nicheurs (au minimum avec rechargement du nid), dont 13 connaissent un succès (2 indéterminés) et donnent 34 jeunes à l'envol ! (Maximum de 4 jeunes pour un nid).

La population se concentre dans le Cotentin, excepté deux couples dans le Bessin où l'espèce est de retour après avoir disparu au début des années 2000.

La répartition de la population par type de site évolue puisque la proportion en carrière

ou falaise intérieure continue d'augmenter (50 %) alors qu'elle se stabilise sur les falaises littorales (50 %). Un seul couple était cantonné sur un autre type de site, un bosquet dans les marais de Carentan !



Photo Gérard Debout

La production en carrière (en activité, ancienne ou réaménagée) est meilleure avec 2,4 jeunes à l'envol contre 1,9 jeune en falaise littorale. 50 % des sites en carrière sont classés en refuge du GONm par convention avec les exploitants : 4 de ces sites ont accueilli des couples nicheurs donnant 12 jeunes à l'envol, soit une production de 3 jeunes par couple.

Pour la saison 2019 merci de me transmettre vos données par mail dès que possible après l'envol des jeunes afin que je puisse établir un petit bilan régional dès l'automne.

Un très grand merci aux observateurs du réseau, ainsi qu'aux carriers des sociétés Leroux-Philippe et Neveux dans le cadre des conventions « refuge » du GONm.

Régis Purenne
purenne.regis@neuf.fr
 ou regis.purenne@gonm.org



Résultats d'enquêtes

Le programme SPOL Effraie des clochers en Normandie

Le programme Suivi Ponctuel des Oiseaux Locaux Effraie des clochers en Normandie a débuté en juin 2010. Après 9 saisons de baguage, 516 chouettes effraies ont été baguées : 496 jeunes et 20 adultes (le bilan des 10 premières années fera l'objet d'un article dans la revue Le Cormoran).

La comparaison avec d'autres régions françaises montre que la durée de vie moyenne est de 440 jours en Alsace-Lorraine, et rares sont les effraies qui y dépassent l'âge de 5 ans. En Bourgogne, l'espèce ne vit que 2 à 3 ans.

Le record de déplacement en Europe est d'environ 1 900 km, pour une effraie française partie jusqu'en Ukraine ; 1 700 km pour un autre voyage France – Ukraine ou pour un aller France – Finlande ; 1 600 km pour deux effraies, l'une hollandaise, l'autre helvétique, parties jusqu'au sud de l'Espagne. Cependant, la distance moyenne entre les lieux de baguage et de reprise varie habituellement de 80 à 90 km (données des régions de France orientale où le baguage est réalisé depuis 1971).

Les principales reprises connues depuis 2010, concernant des individus nés ou ayant séjourné en Normandie :

Numéro de bague	HOLLAND-5438.045	FRP-EA696382	FRP-EA693393	ESI-6217994
Lieu de baguage	Arnhem Pays-Bas	St-André-de-l'Eure	St-Martin-de-Sallen	Silla Espagne
Sexe	?	Indéterminé	Indéterminé	Femelle
Age	?	8 semaines	7 semaines	2 ^{ème} année
Date de baguage	?	10/06/2012	20/07/2012	02/01/2017
Bagueur	Vogeltrekstation	James Jean Baptiste	James Jean Baptiste	?
Lieu de reprise	Juilley (A84) France	Oostende Belgique	Martigné-Briand France	Cintheaux France
Date de reprise	10/11/2011	04/12/2012	10/03/2013	10/03/2018
Informateur	Jacky Lecordier DIRNO	?	FRC des Pays de Loire	Catherine Eudes
Distance parcourue	630 km	283 km	193 km	1 080 km
Durée de vie	?	177 jours	233 jours	432 jours
Cause de la mort	Collision routière	Collision routière	Chat domestique	Collision routière
SPOL	Non	Oui	Oui	Non

Remarques :

- la distance est une distance minimale car la chouette ne l'a pas survolée en ligne droite ;
- la longévité est celle depuis la date du baguage et jusqu'au jour où l'oiseau a été

trouvé mort, pas forcément celui de son décès.

Le Coordinateur Rapaces Nocturnes,
Thierry Lefèvre



Protection / Site

La tourbière de Baupte : un enjeu majeur pour les oiseaux

La tourbière de Baupte se situe au cœur de la ZPS des marais du Cotentin et du Bessin. Connu dès le début du XX^e siècle, le site alors vierge était un des rares sites français où se reproduisait le combattant varié (alors chevalier combattant). Elle a été exploitée industriellement à partir de 1949 et fut l'un des principaux sites d'extraction de tourbe en France, tant par la superficie concernée (450 ha) que par le volume extrait (80 millions de tonnes). L'exploitation du site avait pris fin en 2005, avant que les services de l'État n'accordent une nouvelle autorisation portant sur 53 ha exploités aujourd'hui par la société La Florentaise. Cependant, l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2006 précise que cette concession prendra fin en 2026 avec le retour à l'équilibre hydraulique

et la submersion des derniers casiers d'exploitation, mais aussi la submersion d'une partie des marais périphériques qui seront partiellement ennoyés par la remontée de la nappe phréatique dans les zones d'effondrement due à la minéralisation de la tourbe.

En 2013, la DREAL de Normandie s'est engagée sur un projet de création de réserve naturelle nationale comprenant l'ancien site d'extraction et une partie des marais périphériques : le site est le premier projet listé par la SCAP pour la Basse-Normandie comme devant devenir une Réserve naturelle nationale. L'enjeu est d'abord de faire appliquer l'arrêté préfectoral de 2006 et, dans la foulée, de créer la Réserve naturelle nationale prévue par la SCAP. L'avenir ornithologique du site dépend donc de cette double démarche administrative car les populations nicheuses seront privées à terme



Photo Gérard Debout

des sites de nidification dans l'ancien site d'extraction ennoyé et devront pouvoir se reporter sur les marais périphériques : c'est là notre inquiétude. Face à l'opposition locale de quelques élus et de quelques agriculteurs, la DREAL a perdu de son entrain et a, semble-t-

il, renoncé à faire avancer ce projet. La Florentaise a d'ores et déjà le projet de demander une prolongation d'exploitation, voire

une extension, ce qui conduirait le préfet à prolonger les pompages...

A titre d'exemple pour démontrer l'intérêt exceptionnel du site, voici une sélection d'espèces remarquables qui y ont niché en 2018 :

Grand cormoran	120 couples
Héron cendré	5 couples
Sarcelle d'hiver	2 couples
Sarcelle d'été	3 couples
Canard chipeau	4 couples
Grande aigrette	25 couples
Aigrette garzette	15 couples
Héron garde-bœufs	70 couples
Héron bihoreau	1 couple
Spatule blanche	2 couples
Ibis falcinelle	1 couple
Goéland marin	2 couples
Mouette rieuse	56 couples

(Pour rappel, voici quelques-unes des espèces qui ont niché sur le site auparavant, mais pas en 2018 : grèbe à cou noir, butor étoilé, canard pilet, nette rousse, échasse blanche, mouette mélanocéphale, guifette moustac, sterne pierregarin).

Le site est aussi un lieu d'hivernage et d'escale migratoire de grande importance pour de nombreuses espèces et, en particulier, les anatidés : le recensement régulier des dortoirs de novembre à mars montre l'importance des dortoirs de hérons

(41 grandes aigrettes, 350 hérons garde-bœufs, 1 butor étoilé), de laridés (5 000 mouettes rieuses, 250 goélands cendrés), mais aussi de 500 000 étourneaux sansonnets. Près de 12 000 oiseaux d'eau ont séjourné sur le site au cours de l'hiver 2017-2018, dont 4 629 anatidés.

Espèce	Hiver	Migration postnuptiale
- Sarcelle d'hiver	1 500	3 000
- Canard siffleur	250	500
- Canard pilet	200	1 200
- Canard souchet	1 800	4 000
- Fuligule milouin	1 000	1 800
- Fuligule morillon	300	500

Photo Martin Batt



Le bureau du GONM a décidé d'agir activement pour que le site soit protégé, comme l'Etat s'y est engagé, et a commencé des démarches auprès du CNPN.

Gérard Debout
d'après le rapport annuel relatif à Bauppte, établi par B. Chevalier et R. Purenne

Protection / Refuges

Le Refuge des Maraîchers de Marchu

Ce refuge est issu d'une rencontre entre Emmanuel Cardet, producteur laitier bio et propriétaire de la ferme de la Varde à Marchésieux/50 et Marie Lunel et Benoit Vandard qui cherchent à s'installer en culture légumière. Emmanuel avait fait le constat qu'il fallait s'orienter vers l'alimentation humaine et ne pas rester exclusivement sur l'alimentation pour le bétail. Il propose à Marie et Benoit 2 ha sur sa ferme afin qu'ils démarrent leur installation.

A peine installés Marie prend conscience que cette exploitation possède un atout indéniabla pour la faune, elle contacte le GONm en avril 2017 afin de créer un refuge. Encerclée de marais, l'exploitation

d'une cinquantaine d'hectares de bocage surplombe, au nord-ouest la vallée de la Taute, et au sud-est la vallée du Lozon. La première visite du refuge en mai 2017 a permis de détecter 29 espèces en deux heures, et en juin 2018, 33 espèces en deux heures et demie. L'exploitation possède un bon linéaire de haies buissonnantes accueillant de nombreux passereaux (mésanges, pouillot véloce, fauvette à tête noire, pinson des arbres, rougegorge ...). La parcelle en culture attire chardonneret élégant, verdier d'Europe, hirondelles de cheminée, merles, grive musicienne, étourneaux, un groupe de linottes mélodieuses se nourrit de fleurs de blettes montées en graine. Sur la bâche plastique recouvrant les plants de courgettes, quelques traces d'échassiers trahissent la présence de la cigogne blanche. Les prairies naturelles du haut-pays avec quelques

haies de hauts jets sont des sites de nidifications probables pour le coucou gris, le geai des chênes, la pie bavarde et le pigeon ramier.

Quelques espèces inféodées aux prairies humides sont visibles en bordure de la Taute et du Lozon : traquet tarier, bergeronnette flavéole, phragmite des joncs, aigrette garzette, grande aigrette et héron cendré, poule d'eau, cisticole des joncs et bruant des roseaux, ... Les bâtiments d'élevage attirent également le rougegorge familier, le pigeon ramier, le merle noir, et un couple d'hirondelles de cheminée nourrit 4 jeunes emplumés, au nid construit dans la laiterie. Les visiteurs d'été ne sont pas en reste : la fauvette grisette, l'hypolaïs polyglotte et le gobemouche gris.



Marie et Benoit ont atteint leur objectif, ils ont remis en avant quelques variétés anciennes, comme le panais, et produisent des légumes qui ont du goût et du caractère en maintenant toutefois un environnement favorable à l'avifaune.

Jocelyn Desmares

Protection / Réserves

Arrêté préfectoral de protection de biotope concernant Saint-Marcouf

L'arrêté préfectoral vient d'être pris :
(cf : <http://www.gonm.org/index.php?post/Appel-%C3%A0-soutenir-l-arr%C3%AAt%C3%A9-de-protection-de-Saint-Marcouf>) **c'est une victoire du GONm et des protecteurs de la nature !**

Lors de son passage en *Commission départementale de la nature, des paysages et des sites - formation "nature"*, un avis favorable a été donné avec un petit compromis. Ce compromis laisse ouverte la possibilité éventuelle d'un accès printanier à l'Île du Large. L'arrêté de protection de biotope est

pris et si le débarquement est autorisé du 1^{er} avril au 31 juillet sur l'Île du Large, ce sera de manière exceptionnelle pour des travaux de réparation ou de restauration - et encore faut-il que les organ-

ismes concernés puissent prouver que ces travaux ne peuvent pas être effectués à une autre période ; si ceux-ci ont lieu entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, il faudra impérativement une évaluation d'incidence et une autorisation préfectorale préalable.

Preuve que cet arrêté nous est favorable est qu'il a été approuvé en commission par le GONm, le GMN, Manche-Nature et la Fédération de la pêche. Par contre, les représentants des agriculteurs et des chasseurs ont voté contre pour soutenir les "amis" de l'île du Large.

Sans cet arrêté, une occupation permanente du site par les saccageurs de l'île du Large était prévisible et il n'y avait pas d'arrêté pour la réserve du GONm sur l'île de Terre.

Ce sont donc plusieurs années d'actions continues et tenaces qui commencent à se concrétiser et il faut se féliciter du combat mené par le GONm et ses adhérents ! En tout cas, et plus que jamais, la veille va continuer !



Photo Gérard Debout

Gérard Debout,
Président du GONm
Conservateur de la Réserve Bernard
Braillon, Île de Terre de Saint-Marcouf